

**Procès-verbal du comité directeur  
Haut-Doubs Karaté Shotokan (HDKS)**

21 octobre 2020

---

Le mercredi 21 octobre 2020, à 19h00 s'est réuni le comité directeur de Haut-Doubs Karaté Shotokan (HDKS) au siège de l'association à Mouthe (25240).

Les membres suivants étaient présents :

Mme Emmanuelle Agussol-Sylvestre, M. Alain Berthaud (Secrétaire général), M. André Bessant (Trésorier), M. Jimmy Claudet, M. Emmanuel Sylvestre (Président).

Les membres suivants étaient excusés :

Mme Anne Bessant (pouvoir donné à M. André Bessant).

Invité-e-s :

M. Laurent Cordier.

Le comité directeur désigne M. Emmanuel Sylvestre, en qualité de président de séance et M. Alain Berthaud, en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance rappelle que le comité directeur est appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

<b>RÉSOLUTION 1.</b>	<b>APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR</b>	<b>2</b>
<b>RÉSOLUTION 2.</b>	<b>POINT SUR LES INSCRIPTIONS</b>	<b>2</b>
<b>RÉSOLUTION 3.</b>	<b>RETOUR DES AG DE LA ZID FRANCHE-COMTÉ ET DU CDK DU DOUBS</b>	<b>2</b>
<b>RÉSOLUTION 4.</b>	<b>ACHAT DE MATÉRIEL POUR LES ENTRAÎNEMENTS</b>	<b>2</b>
<b>RÉSOLUTION 5.</b>	<b>STAGES</b>	<b>3</b>
<b>RÉSOLUTION 6.</b>	<b>PASSAGE DE GRADES</b>	<b>3</b>
<b>RÉSOLUTION 7.</b>	<b>ORGANISATION D'UNE ACTION EN HOMMAGE À JEAN-JACQUES</b>	<b>3</b>
<b>RÉSOLUTION 8.</b>	<b>OUVERTURE D'UN LIVRET A</b>	<b>3</b>
<b>RÉSOLUTION 9.</b>	<b>DIVERS</b>	<b>3</b>

## Résolution 1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité [Pour 6 ; Abstention : 0 ; Contre : 0].

## Résolution 2. Point sur les inscriptions

Au 21 octobre 2020, nous avons 80 pratiquant·e·s inscrit·e·s selon la répartition du tableau ci-dessous :

		N
Enfants	Mouthe (vendredi 18h00-18h45)	20
Enfants	Mouthe (vendredi 18h45-19h45)	22
Adultes	Mouthe (vendredi 19h45-21h15)	14
Enfants	Châtelblanc (jeudi 18h30-20h00)	7
Adultes	Châtelblanc (jeudi 19h00-20h30)	1
Enfants	Pontarlier (mardi 18h30-19h30)	3
Adultes	Pontarlier (mardi 19h45-21h15)	13
Total Enfants		52
Total Ados-Adultes		28
<b>Total pratiquant·e·s</b>		<b>80</b>

Le Président rappelle qu'il faudrait pouvoir clore les inscriptions au 13 novembre 2020, de nombreuses personnes ne sont pas encore inscrites. L'inscription, dont la prise de licence FFKDA fait office d'assurance sur le tatami.

Le Comité Directeur décide que les pratiquant·e·s n'ayant pas régularisé leur situation au 13 novembre 2020 ne sont plus autorisés à monter sur les tatamis jusqu'à ce que la prise de licence soit effective [Pour 6 ; Abstention : 0 ; Contre : 0].

## Résolution 3. Retour des AG de la ZID Franche-Comté et du CDK du Doubs

Emmanuel a participé aux 2 assemblées générales. Il s'est présenté et a été élu membre du Comité Directeur de la ZID Franche-Comté (prochaine réunion le 30.10.2020). Felix Dolci a été élu président de la ZID. Patrick Garcia a été élu président du CDK du Doubs.

## Résolution 4. Achat de matériel pour les entraînements

Il est décidé de commander le matériel suivant :

- Un bouclier 85X40X15 pour Châtelblanc (env. 80€)
- Deux sacs de frappe sur pied et 1 buste réglable pour Mouthe (env. 1000 €)

Après consultation des prix catalogues des différents fournisseurs (Adidas, Noris et Budofight), il est décidé de lancer une commande auprès de Noris [Pour 6 ; Abstention : 0 ; Contre : 0]. Le Président se charge de commander le matériel.

Pour remercier de la fidélité des pratiquant·e·s s'étant réinscrits cette année alors que la saison 2019-2020 a été écourtée, il est décidé d'offrir aux pratiquant·e·s, inscrit·e·s en 2019-2020 à l'EPKST ou à l'ASM section Arts Martiaux Karaté, des mitaines ou des protège-tibia si les personnes ont déjà des mitaines. Une commande de mitaines avec pouce ainsi que des protège-tibias sera lancée à partir du 13 novembre 2020. Les encadrant·e·s prendront les tailles des mitaines ou des protège-tibias des groupes dont ils sont

responsables. La commande de mitaines ou de protège-tibias sera ouverte aux nouveaux pratiquant·e·s.

Des gourdes au prénom des adhérent·e·s seront réalisées comme cadeaux pour l'arbre de Noël. Emmanuelle s'occupe de ce projet. Il faut prévoir un budget de 4,25€ par gourde réalisée auprès de Initiatives.fr.

## **Résolution 5. Stages**

Le stage de Lionel Froidure déjà déplacé au 7-8 novembre 2020 sera reporté à la fin de la saison 2020-2021. Laurent s'occupe de la planification de cet événement qui pourrait être proposé soit les 28-30 mai 2020 soit les 4-6 juin 2020 sur Mouthe.

## **Résolution 6. Passage de grades**

Passage de grades le vendredi 4 décembre 2020 pour les inscrit·e·s de l'an passé pour Mouthe et Châtelblanc. Laurent voit directement avec Pedro Aguas pour l'organisation du passage sur Pontarlier.

Le passage de grades en juin devrait être réalisé sur Pontarlier pour équilibrer les événements sur les 2 secteurs. Une date provisoire est fixée au samedi 26 juin 2020. Laurent voit avec André Briot pour la réservation de la salle et Fabrice Makos de Karaté Do Métabief pour l'organisation commune.

## **Résolution 7. Organisation d'une action en hommage à Jean-Jacques**

Le président propose d'organiser une action en hommage à Jean-Jacques Desberceaux décédé cet été suite à une longue maladie. Le 4 février 2021 aura lieu la journée mondiale contre le cancer, cela serait l'occasion d'organiser une action et de reverser l'entièreté des bénéfices à un organisme de lutte contre le cancer qui sera à déterminer avec la famille de Jean-Jacques.

- Le Comité Directeur décide d'organiser une vente de T-shirts avec le logo du club. La boutique de la FFKDA propose un t-shirt personnalisable avec le logo du club pour un montant 8€. Il est proposé de les revendre à 15€ pour obtenir un bon bénéfice. Laurent s'occupe de contacter la boutique FFKDA pour organiser cela. Emmanuel s'occupera de proposer la vente du T-shirt sur notre plateforme Helloasso.

Emmanuelle propose également de mettre une photo de Jean-Jacques sur le Shomen à Pontarlier.

## **Résolution 8. Ouverture d'un livret A**

Proposition d'ouvrir un livret A pour placer de l'argent annuellement en vue de la réalisation d'achats importants (changement des tatamis tous les 5-6 ans, etc.).

Le Comité Directeur adopte cette résolution à l'unanimité. [Pour : 6 ; Abstention : 0 ; Contre : 0]. Il demande au trésorier d'ouvrir un livret A auprès de notre banque et d'y déposer la somme de 1'000 Euros.

## **Résolution 9. Divers**

Demande de rescrit fiscal : le président a effectué la demande de rescrit fiscal le 28 août 2020 auprès de la Direction Départementale des Finances Publiques du Doubs. Cette

demande permet de s'assurer que notre association répond bien aux critères pour pouvoir délivrer des reçus fiscaux. Cela permettra de recevoir des dons et de fournir un reçu fiscal aux donateurs.

Salle de Châtelblanc : Alain informe le Comité Directeur que le Maire de Châtelblanc lui a indiqué que la location de la salle s'élèverait à 200€ pour l'année. Le Président souligne que les salles de Mouthe et de Pontarlier sont mises à disposition gratuitement et tient à remercier les municipalités de Mouthe et de Pontarlier pour ce soutien associatif fort. Le Comité Directeur mandate Alain en tant que responsable du dojo de Châtelblanc pour demander à la Mairie de Châtelblanc de proposer une convention de mise à disposition pour la salle.

Site web : le Comité Directeur souligne qu'il serait bien d'avoir de belles photos de nos encadrant.e.s et de nos ceintures noires. Laurent va demander à sa fille de réaliser des photographies pour cette action.

Formation : 4 licencié.e.s sont inscrit.e.s pour la préparation du Diplôme d'Instructeur Fédéral (DIF). Le Président portera une demande de soutien à la formation auprès de l'ASM lors de son prochain Conseil d'Administration, le 19 novembre 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h15.

A Mouthe, le 21 octobre 2020.

Emmanuel Sylvestre  
Président de séance

Alain Berthaud  
Secrétaire de séance